

FRESNAY LE COMTE

Bulletin municipal 2020





SOMMAIRE

Page	Titre de page
02	Sommaire
03	Le mot du maire
04 – 05 - 06	La vie de la commune
07	Finances
08	Cantine / PÉriscolaire
09	SIRP / FNACA
10 - 11	La vie de l'école
12	Société de chasse
13	Bibliothèque
14 - 15	Les Frénétiques
16 - 17	Les Fresnaystifs
18 - 19	Le recensement
20	Les pompiers
21	Tarifs communaux
22	État civil
23	Informations
24	Administratif
25	Règles de vie
26	Divers
27	Nos artisans
28	Agenda des fêtes



MOT DU MAIRE

Le Mot du maire

L'année 2019 s'achève sous une pluie abondante. Après un été caniculaire sous le signe de la sécheresse et des restrictions d'eau, quel contraste !

Nous serons en recensement du 16 janvier au 15 février 2020, notre agent recenseur sera la secrétaire de mairie. Elle sera là pour vous aider à remplir les documents soit papier ou directement sur internet. Merci de l'accueillir le plus chaleureusement possible.

Le mandat se conclut sur la mise en accessibilité pour la mairie et l'église. Ces travaux sont presque terminés, il ne reste plus que la remise en place des grilles et portails.

Cette année devrait marquer la fin de l'élaboration de la carte communale engagée depuis 2016. Nous nous sommes battus, élus et administrés, afin que la carte communale s'achève. Je vous remercie de nous avoir soutenus dans cette démarche cela a permis à l'État de lâcher du lest, surtout sur les fonds de jardin.

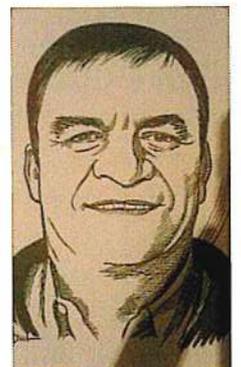
Je voudrais remercier les participants à l'atelier informatique; cette prestation était gratuite et basée sur le volontariat.

Nous sommes en fin de mandat, comme le stipule le code électoral, je ne parlerai pas des projets à venir.

Merci à toutes les personnes qui œuvrent de près comme de loin pour la vie du village.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à vous et vos proches, une bonne année 2020 et une bonne santé.

Le Maire.
Gilles Péan





LA VIE DE LA COMMUNE

La galette des rois Invité par le conseil municipal, Gilles Péan nous présente un bilan rapide de l'année 2018, aborde les sujets à venir pour 2019, en autres les travaux de réfection de rue et trottoirs, puis nous propose de partager galettes et boissons.

La canicule Ensoleillement et chaleur records ont marqué les esprits. En juin et juillet 2019. Ces épisodes de très fortes chaleurs, plutôt brefs, s'avèrent néanmoins très intenses et nécessitent de placer le département d'Eure-et-Loir en vigilance rouge canicule, pour la journée du 25 juillet, après deux jours en vigilance orange. Une première.



Avec 21.1 °C de température moyenne à Chartres, juillet se classe même parmi les mois les plus chauds jamais observés ! Les températures maximales culminent le 29 juin à 41,5 °C à Chartres

Les travaux de la mairie

La mise aux normes pour l'accès Handicapé et l'embellissement de la mairie ont été réalisés aux beaux jours.

C'est une totale réussite (voir la photo en couverture).

Les grilles sont en travaux pour une rénovation complète. La réfection des trottoirs et de la rue principale, ainsi que les nouveaux stops renforcent la sécurité.





LA VIE DE LA COMMUNE

Le bus numérique

Le bus numérique est venu à Fresnay-le-Comte le 27 novembre dernier. À cette occasion, deux petits groupes de séniors ont bénéficié d'une formation en informatique et internet, personnalisée et gratuite.

Ce projet pédagogique innovant (car mobile et itinérant) est expérimental. Il vise à réduire la fracture numérique sur le territoire. Vous pouvez retrouver l'agenda des ateliers sur <http://www.sas-svp.fr/bus-numerique-centre-val-de-loire/>



Décoration de Noël

Avant Noël le village s'embellit à cette période pour se transformer le temps de quelques semaines. Chaque année, lors de cette pause hivernale, les habitants peuvent profiter des guirlandes lumineuses, des aménagements éphémères parfois renouvelés. Les courtes journées hivernales sont ainsi prolongées.



Colis de Noël

Chaque année, la commune distribue aux aînés de 70 ans et plus des colis composés de gourmandises et boissons. Nous livrons ces colis à domicile et échangeons chaleureusement avec eux. C'est une tradition bien ancrée, attendue de pied ferme par nos aînés.



LA VIE DE LA COMMUNE

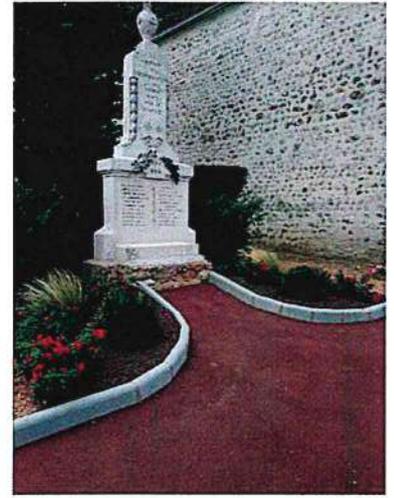
Les travaux autour de l'église et au monument aux morts

La commune a rénové complètement le monument aux morts de la commune. 101 ans après la guerre et 98 ans après l'inauguration du monument, il était fatigué par le temps et pour tout le respect que l'on doit aux anciens combattants, sa remise en état était plus que nécessaire.

L'accès à ce monument et celui de l'église sont aujourd'hui plus aisés. Le gravier a laissé place à une allée propre, bien délimitée et accessible pour les personnes à mobilité réduite.



< 2018
2019 >

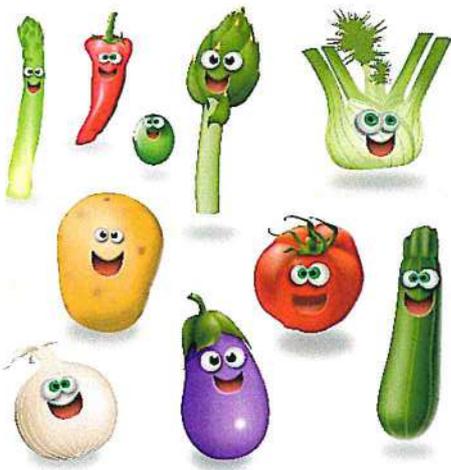


8 mai Le 7 mai 1945, à 2h41, un premier acte de capitulation allemande est signé à Reims. Les combats doivent cesser à 23h01, le 8 mai, heure française. La nouvelle n'est communiquée officiellement en France que le lendemain.

Le 8 mai, à 15 heures, la capitulation générale allemande est signée à Berlin par le maréchal Wilhelm Keitel. Les cloches de toutes les églises françaises sonnent donc officiellement la fin de la guerre tandis que le général de Gaulle en fait l'annonce radiophonique. *"La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des Nations Unies et c'est la victoire de la France"*, déclare le général de Gaulle dans son message. Entouré par la foule, il va se recueillir ensuite sur la tombe du soldat inconnu, à l'Arc de triomphe. La population laisse éclater sa joie. La foule envahit les rues, entonnant *la Marseillaise* et des chants patriotiques. Les scènes de liesse rappellent celles qui avaient accompagné la Libération.

11 novembre Il y a 101 ans l'armistice mettait fin à quatre ans d'un conflit sanglant hors norme. Le 11 novembre 1918, la Première Guerre mondiale prenait fin. Elle avait fait près de 10 millions de morts, 70 pays belligérants, 70 millions de soldats et 6 millions d'orphelins.

Les hommes de la patrie morts et disparus de cette guerre ont été nommés par les pompiers dans un silence respectueux et émouvant par le sacrifice de leurs vies pour notre pays. Cette année, après un hommage devant le monument, la cérémonie s'est poursuivie dans l'enceinte de l'église, où les enfants du village ont entonné sous la conduite de Sylvie LEROY *La Marseillaise*. Un verre de l'amitié à la salle des fêtes a clôturé la cérémonie.



CANTINE

Le conseil municipal fixe comme suit les tarifs des repas applicables depuis le 01/09/2019

PRIX DU REPAS : Maternelle : 4.10 € - Primaire : 4.55 € - Adulte : 4,80 €

PÉRISCOLAIRE

Le conseil municipal fixe comme suit les tarifs en fonction des revenus des familles applicables depuis le 1^{er} septembre 2019 :

Revenu brut global / 12	1 ^{er} enfant	A partir du 2 ^e enfant	Par séance
< 1 150 €	22,50 € / mois	15,00 € / mois	2,50 € l'accueil
1 151 € à 1 600 €	27,50 € / mois	22,50 € / mois	
1 601 € à 2 200 €	35,00 € / mois	32,50 € / mois	
2 201 € à 3 100 €	42,50 e / mois	38,75 € / mois	
3 101 € à 4 000 €	50,00 € / mois	43,75 € / mois	
> 4 001 €	56,25 € / mois	52,50 € / mois	

Le périscolaire ouvre ses portes de 6h45 à 8h40 et de 16h20 à 18h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis hors vacances scolaires.

Le matin, les enfants sont accueillis par Mme RENARD Nelly et Mme ROUSSEAU Lydie. Le soir, ce sera au tour de Mme MORIZE Christelle (responsable du périscolaire) et de Mme LEROY Sylvie ainsi que de Mme RENARD Nelly.

Nous proposons à vos enfants diverses activités manuelles tout au long de l'année sur des thèmes tels qu'Halloween, Noël, le Carnaval, les fêtes des mères et pères, le printemps, l'été, l'automne et l'hiver... mais aussi sur la cuisine autour de Noël, la galette des rois, la chandeleur, Mardi Gras... Ils pourront également faire leurs devoirs avec Sylvie s'ils le désirent.

Vos enfants ont aussi la possibilité de jouer à de nombreux jeux : jeux de société, jeux de construction, ainsi que des dessins, coloriages, lecture... sans oublier les coins garage et poupées/cuisine.

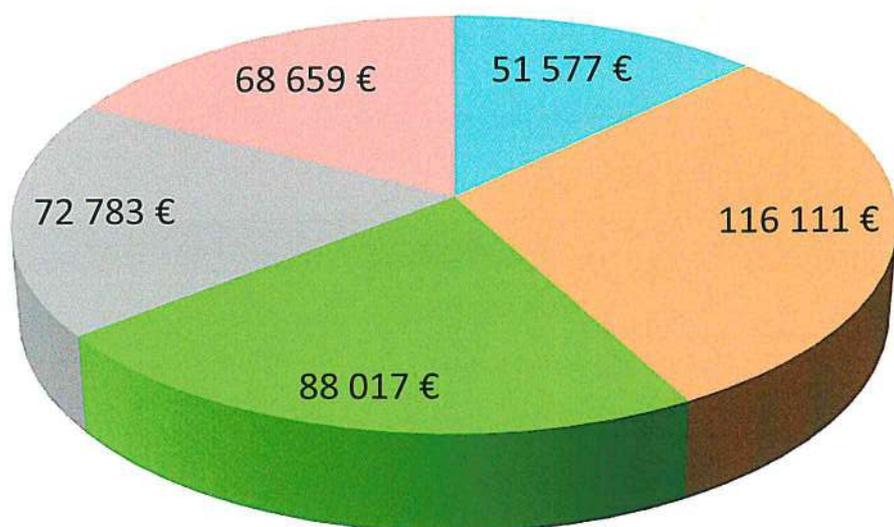
Vos chérubins seront bien occupés !!!
Christelle, Sylvie, Nelly et Lydie





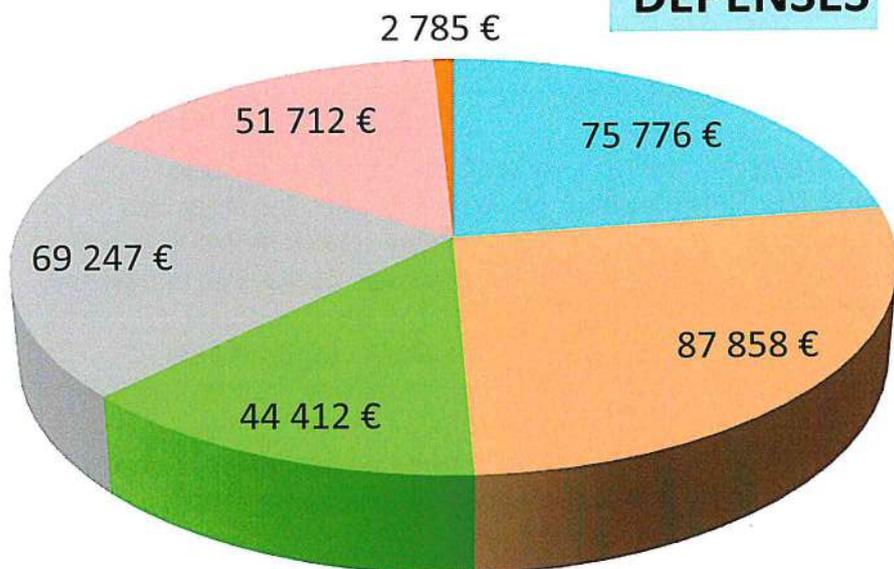
FINANCES

RECETTES



- IMPOTS LOCAUX
- DOTATION (Etat, Région, Chartres Métropole)
- RECOUVREMENT ET SUBVENTIONS DIVERSES
- RECETTES LOCALES (Logements, salle, cimetière...)
- EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ

DÉPENSES



- TRAVAUX ET MATERIEL D'INVESTISSEMENT
- FRAIS DE PERSONNEL (Salaires, charges, ...)
- PARTICIPATIONS (Syndicats ; subventions...)
- DÉPENSES COURANTES (Fêtes, entretien, assurances, électricité...)
- REMBOURSEMENT DE LA DETTE
- DÉFICIT INVESTISSEMENT REPORTÉ

Le solde du budget est de 65 357 €



LA VIE DE L'ÉCOLE

Pour l'année scolaire 2019/2020, le regroupement pédagogique des écoles de Fresnay le Comte et de Meslay le Vidame compte à ce jour 92 élèves.

École de Fresnay-le-Comte : 42 élèves

- la classe PS/MS : 23 élèves

Enseignants : Cyrille Boissé / Océane Hellec
assistés par Christelle Morize (ATSEM)

- la classe GS/CP : 19 élèves

Enseignantes : Tamara Angers / Océane Hellec
assistées par Sylvie Leroy (ATSEM)

École de Meslay-le-Vidame : 50 élèves

- la classe CE2/CM1 : 22 élèves

Enseignante : Johanne Fontaine

- la classe CM1/CM2 : 28 élèves

Enseignante : Priscila Hugon



Le tour du monde a été le fil directeur de l'année 2018/2019. En plus des nombreuses activités pédagogiques et artistiques menées tout au long de l'année, les deux classes se sont rendues en sortie scolaire au zoo de la Flèche. Les élèves ont ainsi pu écouter des animateurs présenter une faune bien différente de celle que l'on croise à Fresnay.

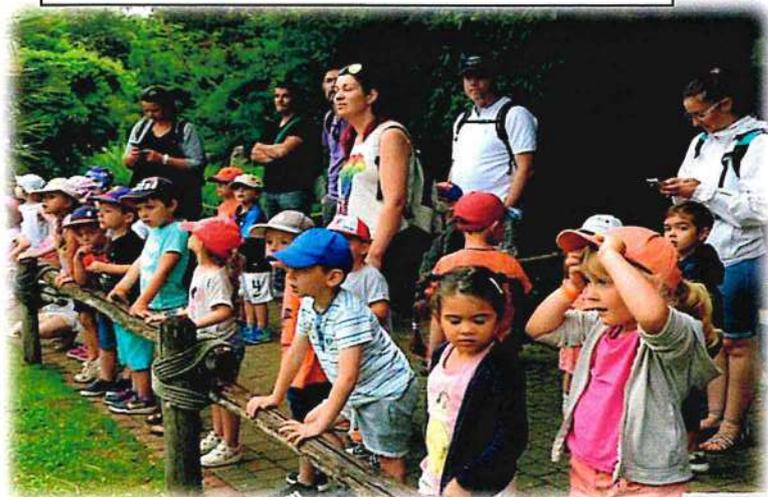
Visite de la caserne des pompiers
de Champhol par les PS / MS



Extrait du spectacle de fin d'année



La sortie au zoo de la Flèche





SIRP

Le **SIRP** est le **Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique** de Fresnay le Comte et de Meslay le Vidame. Ce regroupement a connu par ses communes des rattachements différents, Meslay était dans la communauté de communes du Bonnevalais et Fresnay dans la communauté de communes de Bois Gueslin, puis Fresnay intègre Chartres Métropole en 2013 sans changement pour Meslay avant son intégration en 2019 dans Chartres Métropole.

Le SIRP traite les sujets relatifs aux écoles des deux communes, sur les aspects cantine avec la révision annuelle des tarifs des repas, le ramassage scolaire, assure la gestion des 6 salariés, 1 secrétaire à mi-temps, 2 ATSEM, 3 agents en cantine, gère la garderie périscolaire et le rappel des impayés. À noter : la garderie d'été hors SIRP est assurée par Chartres Métropole.

Chaque commune désigne des représentants :

Fresnay Le Comte : Véronique MARCHAND, Gilles PEAN, Alain BABIN, Denis GIRARD, Christophe LECOUTOUR.

Meslay-le-Vidame : Sylvia LAURENT, Catherine LANOY, Serge LE BALCH, Jean Christophe LINGET, Olivier BOURGEOT.

Le président : M. Gilles PÉAN / Vice-président : M. Olivier BOURGEOT / Mme Noémie PETRI assure le secrétariat du syndicat le lundi.

FNACA

La FNACA participe aux cérémonies commémoratives du 8 mai et 11 novembre, faisant en outre l'éloge des événements et des soldats qui sont intervenus dans ces différents conflits.

La commémoration du cessez-le-feu en A.F.N. aura lieu cette année à Fresnay Le Comte **le 21 mars 2020 à 11 heures.**

Le comité des anciens combattants de Dammarie, Fresnay le Comte et Mignièrès organise son thé dansant le **2 février de 14h30 à 18h30** à la salle des fêtes de Fresnay. **Vos amis seront les bienvenus !** Participation 11€ avec pâtisserie offerte.



Photo d'archive

Réservation le soir auprès de Monsieur Roger GIRARD : 02 37 26 61 12



SOCIÉTÉ DE CHASSE

À Fresnay, les chasseurs peuvent pratiquer leur passion avec la société de chasse.

Sur les terres et dans les bois, mis à notre disposition par différents propriétaires, nous avons pu chasser le lièvre, prélever quelques faisans, des perdrix rouges, quelques lapins et divers petits gibiers (chasse individuelle) ainsi que des chevreuils (chasse en battue).

Je remercie les chasseurs pour leurs participations aux battues ou aux comptages, ainsi que notre piégeur dévoué, Didier, qui m'est d'un grand soutien.

Dans le cadre du G.I.C, un comptage des faisans a lieu en février et un comptage des lièvres et perdrix grises début mars, vous pouvez y participer, c'est un moment privilégié pour observer la faune sauvage dans son milieu naturel.

Le président, Christophe LE COUTOUR et tous les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.



Les chasseurs de Fresnay Le Comte



LA VIE DE L'ÉCOLE

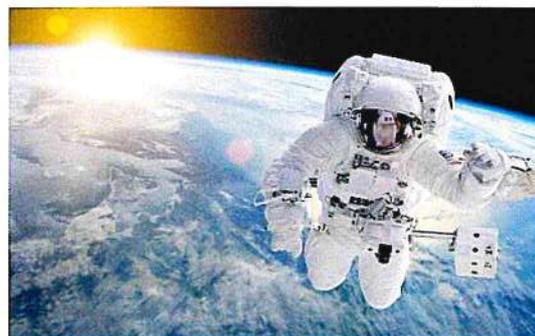
Le repas de Noël a eu lieu le jeudi 19 décembre dans la salle des fêtes de Fresnay. Les enfants, les enseignants, le personnel scolaire, le maire et des conseillers ont partagé ensemble un déjeuner amélioré, accompagné de chants pour accueillir le Père-Noël venu avec des bonbons pour chaque enfant.

Dans un autre registre, les classes de Fresnay continuent de profiter des interventions de l'infirmière scolaire du collège de Victor Hugo de Chartres pour des actions de préventions sur la santé.

Un élevage de coccinelles sera mis en place cette année dans la classe des PS/MS afin de continuer à explorer le monde du vivant et connaître quelques caractéristiques des animaux (naissance, croissance, régime alimentaire..).

Madame Angers se rendra au musée de l'agriculture à Mainvilliers. Pour la première année, nos deux classes rencontreront d'autres enfants lors d'animations organisées par l'USEP.

Les 4 classes du regroupement travaillent cette année sur le thème de l'espace et dans ce cadre, un astronome installera un planétarium mobile à Fresnay au mois d'avril.



Les manifestations prévues cette année par la coopérative scolaire :

. **Une matinée récréative** sera offerte à tous les enfants du regroupement qui assisteront au spectacle de «*Sur la piste des arts*» de la compagnie Planètesmômes dans la salle des fêtes de Fresnay le mardi 10 décembre.

. **L'expo-vente de livres** se tiendra à la salle des fêtes de Meslay le Vidame la semaine du 11 au 15 mai. À cette occasion, vous pourrez admirer les productions des élèves des 4 classes sur le thème «L'espace, les planètes, les étoiles» (albums, documentaires) au profit de la coopérative de l'école.

. **La fête de fin d'année (spectacle des élèves, kermesse, remise des prix et tombola)** aura lieu le vendredi 19 juin 2019 en soirée à la salle des fêtes de Fresnay le Comte.

. **Le photographe** viendra le 3 avril pour les photos individuelles et de groupes.

Cyrille Boissé
Directeur de l'école de Fresnay/Meslay

LES FRÉNÉTIQUES

ASSOCIATION
LES FRÉNÉTIQUES



Notre association fêtera ses 10 ans l'année prochaine. Cette association a vu le jour parce que les parents souhaitaient organiser différentes manifestations pour les enfants des communes de Meslay-le-Vidame et de Fresnay-le-Comte.

Elle n'a aucun lien avec l'école, elle est totalement indépendante. Elle ne demande aucune cotisation, elle est **GRATUITE** et ouverte à tous (aux enfants scolarisés ou non sur le regroupement et aux adultes).

Elle vit des différentes manifestations qu'elle organise et surtout elle existe **grâce à la participation de BÉNÉVOLES**, car sans eux, plus d'association... Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact avec nous par mail : lesfrenetiques@gmail.com.

Tout au long de l'année 2019, nous avons organisé plusieurs manifestations :

Carnaval avec défilé, repas et jeux



Boum de fin d'année





BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque se trouve près de la mairie de Meslay le Vidame.
Elle est ouverte aux habitants de Fresnay le Comte et est totalement gratuite.

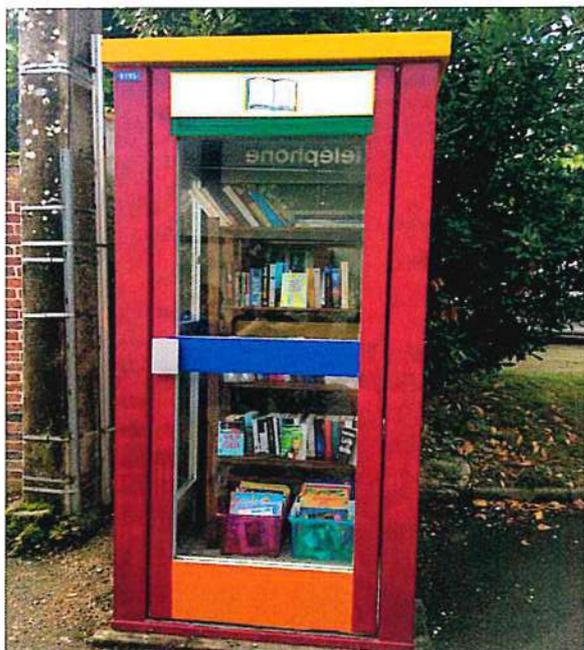
Date à retenir : 14 mars 2020 > Heures des poèmes

Ouverture tous les samedis (hors vacances scolaires) de 11 h à 12 h.

Vous y trouverez albums, romans, BD, mangas et documentaires renouvelés régulièrement, pour enfants, ados et adultes.



Exemples de nouveautés 2019



La **BIBLIOBOX** (ancienne cabine téléphonique) est en libre accès et gratuite pour tous.

Vous pouvez emprunter un livre, le prendre, le garder, le ramener ou en ramener un des vôtres...

Le but étant de faire partager notre passion de la lecture. Une boîte à idées vous permet de nous faire partager vos idées, vos besoins ou vos questions...

BONNE LECTURE À TOUS



La bibliothèque organise des animations, ateliers créations et lecture, gratuites.

Vous trouverez toutes les infos affichées sur la Bibliobox.

Nous recherchons des bénévoles pour les permanences ou (et) animations à la bibliothèque. Pour plus d'infos ou si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter Laurence Gillet au 06 88 87 12 48.



LES FRESNAYSTIFS

Comité des fêtes

LES FRESNAYSTIFS

L'association

Les manifestations organisées par les Fresnaystifs avec celles des pompiers (Sainte Barbe & Saint Patrick) contribuent à rendre le village actif et attractif. Vous êtes toujours nombreux à venir, et nous vous en remercions. Nous espérons que les nouveautés 2020, **Halloween de retour** et les nouveautés comme **l'orchestre cuivres et percussions** à la fête du village vous inciteront à vous rendre acteur de ces moments festifs.

Nous remercions la commune qui nous prête la salle des fêtes.

**N'hésitez pas à nous rejoindre,
Contactez Jean-Michel BISCH au 06 78 84 17 11**



LES FRESNAYSTIFS

Comité des fêtes

Soirée costumée

On a tenté une soirée déguisée il y a 3 ans en période hivernale, seul moment calme au planning festif de Fresnay Le Comte, c'est maintenant devenu une tradition qui se répète chaque année. Pas d'appel à des scénographes pour avoir des costumes incroyables... Tout le monde a joué le jeu en venant déguisé suivant le thème choisi, parfois légèrement costumé, mais la fête a été complètement folle. Un moment magique.

La prochaine soirée est prévue le 8 février à 19h30

Fête champêtre

L'idée est basée sur la fête des voisins, chaque participant a apporté de quoi se restaurer **mais sans boissons, elles sont en vente au bar.**

On y partage des moments conviviaux avec des amis et voisins. Avec un petit nombre de convives, ce fût réussi. Les Fresnaystifs mettent à disposition des barbecues et le charbon.

Rendez-vous le 3 juin à 12h00 à la salle des fêtes.

Fête Nationale

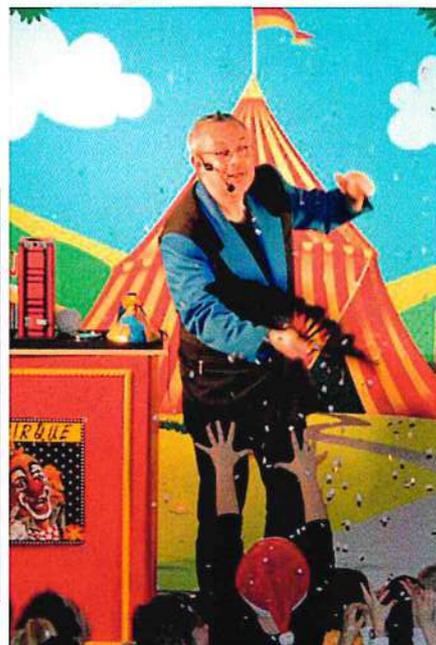
Le 13 juillet 75 personnes ont participé aux festivités. Un classique avec apéritif, buffet froid et soirée dansante en période des moissons. Belle soirée !

Au plaisir de vous revoir le 13 juillet à 19h30.



LES FRÉNÉTIQUES

Spectacle de Noël
avec distribution de cadeaux



Dates à retenir pour 2020 :

Carnaval avec défilé le 8 mars.

Boum de fin d'année le 3 juillet.

Soirée des 10 ans de l'Association le 10 octobre.

Range ta chambre le 8 novembre.

Noël le 18 décembre.

Nous vous rappelons aussi que nous organisons des ventes de gâteaux (50 cts la part) à la sortie des écoles. Un affichage est mis au niveau des écoles dans la semaine qui précède. Tous les acheteurs sont les bienvenus.

Prochaines ventes les 10 janvier et 20 mars.



Les différentes actions que nous menons tout au long de l'année (vente de chocolats, de gâteaux, sapins de Noël, tombola lors du carnaval...) servent en grande partie à financer le beau spectacle de Noël que nous proposons chaque année gratuitement.

Nous profitons également de ce bulletin, pour remercier les municipalités des deux communes qui nous soutiennent pour l'organisation et le financement d'une partie de nos activités.

Retrouvez notre actualité sur notre page [Facebook "Association Les Frénétiques"](#).

Nous vous attendons encore nombreux en 2020.

Association Les Frénétiques – 20 rue Jules Ferry – 28360 Meslay-le-Vidame



L'équipe des Frénétiques

**ASSOCIATION
LES FRÉNÉTIQUES**





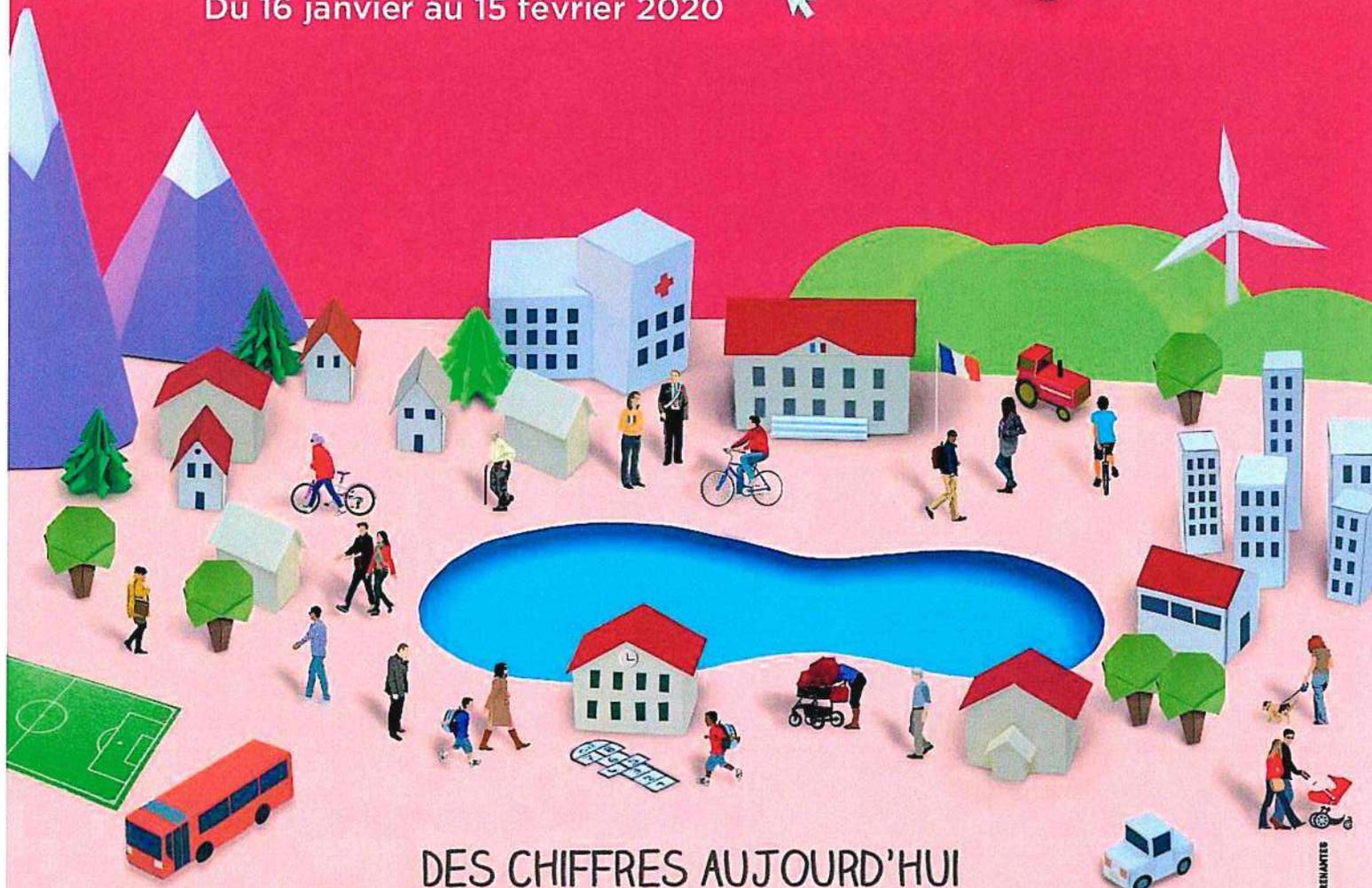
RECENSEMENT

de la population 2020

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr

Du 16 janvier au 15 février 2020



DES CHIFFRES AUJOUR'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



& votre commune



LES FRESNAYSTIFS

Comité des fêtes

LES FRESNAYSTIFS

Fête du village (zoom)

Le 14 septembre, la 12^e édition a été une très belle édition avec un temps agréable sans excès de chaleur. Les activités de l'après midi ont connu un succès mitigé. Le bar a été le point de rendez-vous de tous.

Sur une proposition de Christian TROUILLET, nous avons convié un orchestre cuivres et percussions vers 18 heures pour ambiancer la fête. Quelle réussite, quelle ambiance, quel plaisir de retrouver la Frénésie entre groupe et public, le plaisir des habitants qui chantent et dansent en accord avec les sons festifs, les musiciens tellement en phase avec vous qu'ils ont sollicité d'autres musiciens, qui les ont rejoints. C'était magique. Xavier le DJ complice a assuré le reste de la soirée.



Le barbecue pour les carrés de porcs, les tables et les bancs à disposition, l'esprit bon enfant de tous, l'apéritif offert ont fait de cette journée la plus aboutie de nos activités, avec un tarif toujours bas pour permettre à tous de profiter d'un superbe moment de rencontre.

Remerciements particuliers à François, notre généreux donateur de pommes de terre et aux pompiers pour la sécurité des randonnées.

En 2020, nous aurons le plaisir de retrouver **les jeunes musiciens cuivres et percussions, ça promet !**

Nous vous attendons nombreux le 12 septembre à



LES FRESNAYSTIFS

Comité des fêtes

LES POMPIERS

SAPEURS POMPIERS de FRESNAY-LE-COMTE et BONCE



Cette année 2019 a été pour nous l'année de la prise en main du nouveau camion CCRL que nous avons pu présenter à la population de Fresnay-le-Comte et de Boncé le 21 mai 2019 en présence du directeur du SDIS 28.

Nous avons effectué, lors de cette inauguration, une série de manœuvres reliées directement aux fonctions pouvant être effectuées sur ce véhicule. Ce fut pour nous une soirée exceptionnelle !



Grâce à ce nouveau camion, nous avons été sollicités en renfort lors des feux de campagne qui ont ravagé l'Eure-et-Loir durant le mois de Juillet dernier. Un équipage de Fresnay-le-Comte/Boncé était présent, tout comme 79 autres centres sur les 82 que compte l'Eure-et-Loir.

En ce qui concerne l'Amicale, nous avons organisé deux manifestations : la Saint-Patrick le 16 mars 2019 et la Sainte-Barbe tout récemment le 30 novembre 2019. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour ces deux mêmes manifestations. La Saint Patrick le 21 mars et la Sainte Barbe le 28 novembre.

Pour finir, je suis toujours recruteur de sapeurs-pompiers pouvant servir notre population. Il suffit d'être majeur (il n'y a aucune restriction d'âge), d'être installé sur les communes de Fresnay-le-Comte ou de Boncé et de vouloir participer et s'investir. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à me contacter directement.

Bonne année 2020 à tous

Bruno PINSAULT



Mme PÉTRI
L'agent recenseur

Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'**évolution démographique** de notre territoire et permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

Pour faciliter le travail de votre agent recenseur, merci de répondre rapidement après son passage. **Votre participation est essentielle.** Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Gilles Péan



Vous pouvez vous faire recenser par internet à partir du 16 janvier sur le site

www.le-recensement-et-moi.fr

Votre agent recenseur vous remettra vos codes confidentiels de connexion.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront remises à l'Insee pour établir des **statistiques rigoureusement anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle.

Le recensement est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent

Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête est **reconnue d'intérêt général et de qualité statistique**, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Elle a obtenu le visa n°2018A001EC du Ministre de l'économie et des finances, valable pour les années 2018 à 2022 – Arrêté en date du 2 décembre 2018.

Cette enquête est obligatoire. En cas de défaut de réponse, vous pouvez être l'objet de l'amende prévue à l'article 131-13 du code pénal. Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Insee. Ces réponses seront conservées jusqu'au 31 décembre de l'année de l'enquête. Leur usage et leur accès sont strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche.

Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent à la présente enquête. L'Insee est seul destinataire des données identifiantes (nom et coordonnées), ainsi que le prestataire, habilité par le Comité du secret de la statistique publique, et les Archives de France, conformément aux dispositions de l'article L. 212-4 du code du patrimoine. Les données d'identification seront conservées par le service producteur jusqu'au 31 décembre de l'année de l'enquête.

Les personnes enquêtées peuvent exercer un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation de traitement pour les données les concernant pendant la période de conservation des données d'identification. Ces droits peuvent être exercés auprès de la direction régionale de l'Insee dont dépend la personne concernée et dont l'adresse figure sur le site www.insee.fr. Le délégué à la protection des données pour cette opération est le Délégué à la protection des données des ministères économique et financier que vous pouvez contacter à l'adresse : Délégation aux Systèmes d'Information – 139, rue de Bercy Télédock 322 – 75572 PARIS Cedex12. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Cnil.



TARIFS COMMUNAUX

TARIF A : Commune, conseil municipal, personnel (communal, syndicat et école)

GRANDE SALLE	24 H	48 H	PETITE SALLE	24 H
Avec cuisine	195 €	295 €	Avec grande cuisine	134 €
Sans cuisine	127 €	187 €	Sans cuisine	65 €
Chauffage	70 €	106 €	Chauffage	27 €
Vin d'honneur (3h)	46 € + 18 € chauffage		Vin d'honneur (3h) 35 € + 18 € ch.	

TARIFS B : hors commune

GRANDE SALLE	24 H	48 H	PETITE SALLE	24 H
Avec cuisine	317 €	447 €	Avec grande cuisine	174 €
Sans cuisine	250 €	343 €	Sans cuisine	105 €
Chauffage	70 €	106 €	Chauffage	27 €
Vin d'honneur (3h)	64 € + 18 € chauffage		Vin d'honneur (3h) 46 € + 18 € ch.	

TARIFS spéciaux

Pour les activités sportives au 01/01/2020, première heure 20 €, seconde heure 15 €

Montage / démontage de la scène : 85 € / Location salle TÉLÉTHON : gratuit

Lors de la réservation un acompte de 30 % sera demandé et le chèque sera encaissé avant la location. En cas d'annulation valable et justifiée, le chèque de réservation sera remboursé. Caution demandée de 500 €, rendue sous 15 jours après vérification des lieux. En cas de dégradation, une somme sera retenue, selon certificat administratif du Maire.

CIMETIÈRE

Durée	Concession	Superposition
30 ans	80 €	36 €
50 ans	148 €	57 €
Superposition concession perpétuelle 97 €		

COLUMBARIUM

Durée	1 ^{ère} urne	2 à 4 ^e urne
30 ans	150 €	79 €
50 ans	282 €	145 €

ÉTAT CIVIL



Naissances



06 juin *Marius BOURGEON*

Mariages

20 avril

Eva MARGUERITE & Romuald KIRTETTER

08 juin

Kelly DESPIERRE & Julien GONET

07 septembre

Nathalie DEZE & Emmanuel BALENTY-DOSSET



Décès

13 janvier

Chantal KUNTZ (née BUGEY)

25 avril

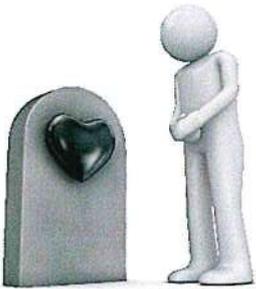
Sosthène GENTY

11 octobre

Raymonde MELEARD

01 novembre

Jean Pierre BOURG



Bienvenue aux nouveaux habitants

Année 2019 sans nouveaux habitants.....





INFORMATIONS

Mairie

Ouverture au public : le lundi de 13h à 14h
& le mercredi de 17h30 à 19h00

Personnel communal :

- secrétaire : Noémie PETRI
- agent technique : Kévin VACHER
- agent entretien : Gwénaëlle BREAN



Urgences



Pompiers Fresnay
Pompiers Chartres
Gendarmerie Thivars
SAMU Chartres

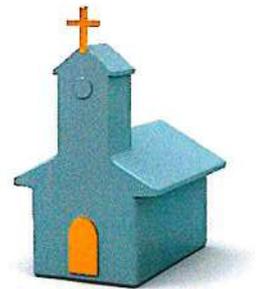
Bruno PINSAULT
18
17
15

Église Saint Martin

L'église de Fresnay Le Comte fait partie de la
PAROISSE DE LA TRINITÉ SUR LE CHEMIN DE SAINT-JACQUES

9 rue de la Bienfaisance
28600 LUISANT
02 37 34 52 01

Le site du diocèse de Chartres : www.diocesechartres.com
Les horaires de messe sont affichés à la porte de l'église.



Déchetterie



Horaires de la déchetterie de DAMMARIE

Les horaires et jours varient selon la période.
Vous pouvez aussi déposer vos déchets à la
déchetterie de CHAUNAY près du centre commercial
LECLERC de BARJOUVILLE.



ADMINISTRATIF

Première étape pour tous les documents

**Carte d'identité / Passeport / Permis de conduire
& Certificat d'immatriculation**

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/>

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte, je me connecte avec mes identifiants FranceConnect
- Suivre les instructions par type de demandes

Carte d'identité

*Pré-demande possible sur internet. Dossier à déposer à la mairie de Bonneval, Chartres ou Lucé.
À récupérer à la mairie.*

Passeport

Pré-demande possible sur internet, il faut se rendre dans une mairie (Chartres ou Voves) équipée d'une « station biométrique ». À récupérer en mairie.

Permis de conduire

Possible en ligne, posté à domicile.

Certificat d'immatriculation

Possible en ligne, posté à domicile.

Urbanisme

DÉCLARATION PRÉALABLE : pour des surfaces n'excédant pas 20 m² (délai 1 mois)

Pour modification extérieure de la façade ; abri de jardin ; ouverture de fenêtre de toit

Remplir un imprimé ; joindre les plans qui sont transmis à la D.D.T. (signature du maire).

PERMIS DE CONSTRUIRE : pour des surfaces supérieures à 20 m², même procédure que pour la déclaration préalable avec un délai d'instruction de 2 mois.

Recensement

Qui ? Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Pourquoi ? L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales. **Où ?** <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

RÈGLES DE VIE

Travaux



Bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses, tronçonneuses, perceuses.... doivent être impérativement effectués dans les créneaux suivants :

Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Animaux

Article 99.6 du règlement sanitaire départemental : il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les rues, ils doivent être tenus en laisse et vous devez ramasser les déjections canines .

ARTICLE 102 du règlement sanitaire départemental :

les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures pour préserver la tranquillité des voisins, en particulier pour les aboiements réguliers.



Incivilités

Sur le territoire communal, nous constatons trop souvent des incivilités mineures et d'autres plus conséquentes. Elles génèrent un coût pour votre budget puisque ces dépenses exceptionnelles sont à la charge de la commune donc sont payées par vos impôts ; l'agent technique à d'autres charges de travail que de réparer «les dégradations» du week-end !!

Neige

En cas de neige, ne laissez pas vos véhicules, si possible, sur le trottoir, cela gêne les travaux de déneigement ; les tracteurs ou les engins doivent slalomer entre les véhicules et cela peut avoir des conséquences fâcheuses.



Trottoirs

Pensez à nettoyer vos trottoirs et vos caniveaux et à élaguer les branches qui dépassent sur la voie publique.

Cela fait partie de votre propriété, c'est donc à vous d'entretenir.



DIVERS



*Merci aux résidents
qui participent à l'entretien des jardinières
du village en période de sécheresse.*



*Merci aux résidents
qui ont décoré leurs habitations
à l'occasion des fêtes de fin d'année.*



Téléthon

2019 Le TÉLÉTHON a eu lieu cette année à Dammarie.

Bois Gueslin en fête et ses activités (le vendredi avec le spectacle d'improvisation, le samedi avec les randonnées, la marche nordique, le repas ukrainien et la soirée dansante, le dimanche avec la pièce de théâtre) ont permis de faire un don de

9 481,10 €

Un grand merci à tous les participants et bénévoles

Depuis 2002 nous avons donné

134 485,46 €

**En 2020, nous vous invitons à garder tous vos papiers, livres et journaux
pour les déposer dans la benne à disposition près du container à verres au bout du village.**

Le TÉLÉTHON aura lieu à Mignières.

D'avance, merci à tous

NOS ARTISANS



CNC SERVICE
Christian Trouillet
02 37 28 44 35



AUX DÉLICES TERRE MER

Produit de la mer / Traiteur /
Fruits & légumes
06 61 59 79 98
Le mercredi matin dans le village



HERVÉ TAXI
06 23 75 27 88
hervetaxi@gmail.com



Bricolage / machines
matériels agricoles
GROUPE LECOQ
02 37 33 46 00



Réparation d'ouvrages en métaux.

A.R. MAINTENANCE

Aurélien REULET

06 10 96 44 34



Boulangerie
TOMASSACCI

02 37 96 36 75

Tous les jours sauf le lundi



Chauffage / Plomberie
CHAUFFAGE 28
JESSIE FOURMONT

06 18 60 64 84



Nougats / Bonbons au miel
GAËL CARTRON

02 37 26 04 89



Électricité
J.E. COURBERE

06 21 42 66 28
09 52 58 56 50



Menuiserie / Ébénisterie
RÉMY ROQUET

02 37 91 94 53
06 98 09 25 12



AGENDA DES FÊTES

Date	Organisateur	Manifestation
12-janv.	Commune	Galette des rois
02-fév.	FNACA	Thé dansant
08-fév.		Soirée déguisée
18-mars	Frénétiques	Carnaval des enfants avec défilé
21-mars	Commune	Cessez le feu en Afrique du Nord
21-mars	Pompiers	Saint Patrick
8-mai	Commune	Commémoration du 8 mai
7-juin		Fête champêtre
19-juin	École	Kermesse
13-juil.		Repas du 14 juillet
12-sept.		Fête du village <i>avec orchestre</i>
31-oct.		Halloween
11-nov.	Commune	Commémoration du 11 novembre
28-nov.	Pompiers	Sainte Barbe
4-5-6 -déc.		4- Animation salle des fêtes Mignières 5- Randonnées Activités- Mignières 5- Dîner Mignières 6- Théâtre La Vaillante Mainvilliers
18-déc	Frénétiques	Spectacle de Noël